



Partenaires en équité salariale

Offre de service

Vous souhaitez mieux accompagner vos membres ou les personnes de votre réseau en **équité salariale**? Le service de partenariat vous donne accès à des services personnalisés pour vous permettre de mieux soutenir la réalisation de l'équité salariale dans les entreprises et de sensibiliser les travailleuses et travailleurs à leurs droits et à leurs recours.

Être un partenaire en équité salariale offre plusieurs avantages!

Ces services sans frais comprennent :

- un accès téléphonique direct à des conseillères et conseillers en équité salariale
- des courriels réguliers faisant part des nouveautés et de l'actualité en matière d'équité salariale
- la rédaction d'articles et de contenus adaptés à votre clientèle
- des séances d'information, des formations et des conférences pour vos membres, votre clientèle ou votre personnel
- notre participation à vos événements (kiosque, congrès, colloque, etc.)
- la possibilité de mettre sur pied des projets collaboratifs



Comme partenaire, la CNESST sollicite votre aide pour faire rayonner ses actualités, ses nouveautés et son contenu auprès de vos clientèles.

Le service de partenariat s'adresse aux associations patronales ou syndicales et aux organismes qui interviennent auprès d'employeurs ou de travailleuses et travailleurs.

Pour en savoir plus sur le partenariat en équité salariale ou si vous souhaitez devenir partenaire, écrivez-nous à l'adresse partenariat.es@cnesst.gouv.qc.ca.